



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATIONS**

Envoyé en préfecture le 03/10/2019  
Reçu en préfecture le 03/10/2019  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20190923-2019\_09\_206-DE

**SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2019**

**2019-09-206 – 1/3**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 17 septembre 2019**

L'an deux mille dix-neuf le vingt trois septembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle - Saint Denis de Pile , sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Annie ROY , Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Kléber AUDINET , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Thierry ROUAULT , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Eric LACOUME , Bruno LAVIDALIE , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Agnès SEJOURNET , Laurence ROUEDE , Loïc MANON , Denis SIRDEY , Catherine DONZEAU-HOUGH , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Catherine VIANDON, Gérard HENRY, Sylvie BOISSEL, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Michel GALAND, Jean-Paul GARRAUD, Jocelyne LEMOINE, Odile LUMINO, Alain MAROIS, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, Francis PEJEAN, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Jean-Luc LAMAISON pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Sabine AGGOUN pouvoir à Corinne VENAYRE, Thierry MARTY pouvoir à Agnès SEJOURNET, Michel MILLAIRE pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Jean Claude ABANADES pouvoir à Francine TREBUCHAIRE, Michel FOULHOUX pouvoir à Jérôme COSNARD, Michèle LACOSTE pouvoir à Chantal GANTCH, Pierre MALVILLE pouvoir à Jacques LEGRAND, Loïc MAGNAN pouvoir à Bernard PIOT, Armand REIS-FILIPPE pouvoir à Jack ALLAIS, David RESENDÉ pouvoir à David REDON

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

# RESSOURCES HUMAINES

## MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EFFECTIFS (SUITE À

Envoyé en préfecture le 03/10/2019 – 2/3  
Reçu en préfecture le 03/10/2019  
Affiché le   
ID : 033-200070092-20190923-2019\_09\_206-DE

Sur proposition de Madame Chantal GANTCH, Vice-présidente en charge des Ressources humaines,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu les décrets portant statut particulier des cadres d'emplois des filières administrative, technique, culturelle, sportive et animation, médico-sociale et sociale ;

Vu le tableau des effectifs annexé au budget primitif 2018 ainsi que les délibérations modificatives y afférentes

Vu l'avis des commissions administratives paritaires du Centre de Gestion de la Gironde en date du 26 juin 2019

Afin de permettre la nomination des agents inscrits sur le tableau d'avancement et les listes d'aptitudes, il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs annexé au budget primitif,

Vu la nécessité de supprimer différents postes au tableau des effectifs suite à ces nominations,

Vu la nécessité de procéder à une actualisation du tableau des effectifs pour être en conformité avec les principes budgétaires ;

Après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président à modifier le tableau des effectifs comme suit :

### Filière Administrative

#### **A compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2019 :**

Création de quatre postes de Rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet  
Suppression de deux postes de Rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet  
Création de deux postes d'Adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet

#### **A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019 :**

Suppression d'un poste d'Adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet

#### **A compter du 1<sup>er</sup> Décembre 2019 :**

Création d'un poste d'Adjoint administration principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet  
Suppression de trois postes d'Adjoint administratif à temps complet

### Filière Technique

#### **A compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2019 :**

Création d'un poste d'Ingénieur principal à temps complet  
Création d'un poste de Technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet  
Suppression d'un poste de Technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet  
Création d'un poste d'Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet  
Suppression d'un poste d'Adjoint technique à temps complet

#### **A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019 :**

Suppression d'un poste de Technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet

### Filière Animation

#### **A compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2019 :**

Création d'un poste d'Animateur principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet  
Suppression d'un poste d'Animateur à temps complet

#### **A compter du 1<sup>er</sup> mai 2019 :**

Création d'un poste d'Animateur principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet

**A compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2019 :**

Création de deux postes d'Adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet  
Suppression de deux postes d'Adjoint d'animation à temps non complet 20h/35h  
Suppression d'un poste d'Adjoint d'animation à temps complet

**A compter du 1<sup>er</sup> Octobre 2019 :**

Création de deux postes d'Adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet  
Suppression de deux postes d'Adjoint d'animation à temps complet

Filière Culturelle

**A compter du 29 décembre 2019 :**

Création d'un poste d'Assistant d'enseignement artistique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet  
Suppression d'un poste d'Assistant d'enseignement artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet

Filière Médico-sociale

**A compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2019 :**

Création de deux postes d'Auxiliaire de puériculture principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet  
Suppression de deux postes d'Auxiliaire principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 3 octobre 2019  
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais





Envoyé en préfecture le 03/10/2019

Reçu en préfecture le 03/10/2019

Affiché le



ID : 033-200070092-20190923-2019\_09\_206-DE

**SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2019**

**2019-09-207 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 17 septembre 2019**

L'an deux mille dix-neuf le vingt trois septembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle - Saint Denis de Pile , sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Annie ROY , Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Kléber AUDINET , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Thierry ROUAULT , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Eric LACOUME , Bruno LAVIDALIE , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Agnès SEJOURNET , Laurence ROUEDE , Loïc MANON , Denis SIRDEY , Catherine DONZEAU-HOUGH , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Catherine VIANDON, Gérard HENRY, Sylvie BOISSEL, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Michel GALAND, Jean-Paul GARRAUD, Jocelyne LEMOINE, Odile LUMINO, Alain MAROIS, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, Francis PEJEAN, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Jean-Luc LAMAISON pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Sabine AGGOUN pouvoir à Corinne VENAYRE, Thierry MARTY pouvoir à Agnès SEJOURNET, Michel MILLAIRE pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Jean Claude ABANADES pouvoir à Francine TREBUCHAIRE, Michel FOULHOUX pouvoir à Jérôme COSNARD, Michèle LACOSTE pouvoir à Chantal GANTCH, Pierre MALVILLE pouvoir à Jacques LEGRAND, Loïc MAGNAN pouvoir à Bernard PIOT, Armand REIS-FILIBE pouvoir à Jack ALLAIS, David RESENDÉ pouvoir à David REDON

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

# RESSOURCES HUMAINES

## MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Envoyé en préfecture le 03/10/2019 - 2/2  
Reçu en préfecture le 03/10/2019  
Affiché le   
ID : 033-200070092-20190923-2019\_09\_207-DE

Sur proposition de Madame Chantal GANTCH, Vice-présidente en charge des Ressources humaines,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le tableau des effectifs ainsi que les délibérations modificatives y afférentes,

Vu la nécessité de procéder à une actualisation du tableau des effectifs pour tenir compte de l'évolution des emplois communautaires.

Considérant la nécessité de transformer un poste vacant d'adjoint technique à temps non complet (20/35ème) en un poste à temps complet,

Considérant l'évolution du Service Commun Direction Ressources Humaines,

Considérant la création du poste de responsable ALSH-APS à Genissac/Moulon inscrit au budget 2019.

Après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'autoriser Monsieur le Président à modifier le tableau des effectifs comme suit :

Transformation d'un emploi permanent d'adjoint technique en créant un poste à temps complet et en supprimant un poste à temps non complet (20/35ème) avec effet au 1<sup>er</sup> Août 2019,

Création d'un emploi permanent à temps complet d'attaché principal à temps complet avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2019 et suppression d'un emploi permanent d'attaché hors classe au service commun Direction des Ressources Humaines avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020,

Création d'un emploi permanent à temps complet d'animateur à temps complet à la Direction Petite Enfance- Enfance-Jeunesse-Culture et Sport avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2019.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
Fait à Libourne **3 octobre 2019**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



**SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2019**

**2019-09-208 - 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 17 septembre 2019**

L'an deux mille dix-neuf le vingt trois septembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle - Saint Denis de Pile , sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Annie ROY , Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Kléber AUDINET , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Thierry ROUAULT , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Eric LACOUME , Bruno LAVIDALIE , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Agnès SEJOURNET , Laurence ROUEDE , Loïc MANON , Denis SIRDEY , Catherine DONZEAU-HOUGH , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Catherine VIANDON, Gérard HENRY, Sylvie BOISSEL, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Michel GALAND, Jean-Paul GARRAUD, Jocelyne LEMOINE, Odile LUMINO, Alain MAROIS, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, Francis PEJEAN, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Jean-Luc LAMAISON pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Sabine AGGOUN pouvoir à Corinne VENAYRE, Thierry MARTY pouvoir à Agnès SEJOURNET, Michel MILLAIRE pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Jean Claude ABANADES pouvoir à Francine TREBUCHAIRE, Michel FOULHOUX pouvoir à Jérôme COSNARD, Michèle LACOSTE pouvoir à Chantal GANTCH, Pierre MALVILLE pouvoir à Jacques LEGRAND, Loïc MAGNAN pouvoir à Bernard PIOT, Armand REIS-FILIPPE pouvoir à Jack ALLAIS, David RESENDÉ pouvoir à David REDON

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**RESSOURCES HUMAINES**  
**DEMANDE D'AGRÉMENT AU TITRE DU SERVICE CIVIQUE**

Envoyé en préfecture le 03/10/2019 - 2/2  
Reçu en préfecture le 03/10/2019  
Affiché le   
ID : 033-200070092-20190923-2019\_09\_208-DE

Sur proposition de Madame Chantal GANTCH, Vice-présidente en charge des Ressources humaines,

Vu la loi n°2010-241 du 10 mars 2010 instaurant le service civique,

Vu le décret n°2010-485 du 12 mai 2010 relatif au service civique ,

Considérant qu'un agrément est délivré par la Direction Départementale Interministérielle chargée de la Cohésion Sociale pour deux ans au vu de la nature des missions proposées et de la capacité à la structure à assurer l'accompagnement des jeunes volontaires

Considérant qu'une indemnité mensuelle est versée au jeune, à ce jour 107,58 euros par collectivité et 473,04 euros par l'État,

Considérant la volonté de la Cali de développer sa politique à destination de la jeunesse du territoire, en offrant la possibilité à des jeunes volontaires de s'engager dans des projets leur permettant de devenir des citoyens d'un meilleur vivre ensemble,

Considérant le caractère d'intérêt général des missions qui pourraient être confiées,

Après en avoir délibéré,

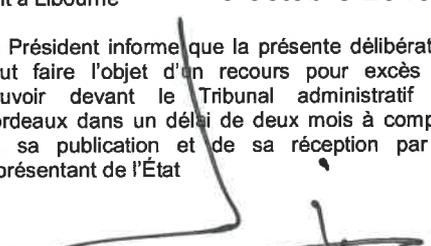
Et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :

- déposer un dossier de demande d'agrément au titre de l'engagement dans le dispositif du service civique auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).  
Pour première mission, une animation à la ludothèque est identifiée dans le cadre du développement des animations, interventions et des manifestations sur le territoire. D'autres missions feront l'objet d'une demande d'agrément modificatif.
- signer tout acte, contrat et convention relatifs au dispositif du service civique,
- inscrire les dépenses liées aux indemnités versées au jeune volontaire dans le cadre des crédits ouverts au chapitre correspondant (chapitre 012)

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le **3 octobre 2019**  
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

  
Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

